

COMMUNE DE FRENEUSE



BUDGET 2022 PRESENTATION

VUE D'ENSEMBLE : ETAT A1

A la page 1 du document annexé au projet de délibération, apparaissent les grandes masses équilibrées du budget.

		DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	CREDITS PROPOSES	5 299 753.40 €	3 194 648.72 €
	REPORT DE RESULTATS		2 105 104.68 €
	TOTAL	5 299 753.40 €	5 299 753.40 €

En fonctionnement, sont prévus 5 299 753.40 € en dépenses et recettes. Ce budget est en diminution de 0.87 % par rapport au budget primitif de l'an dernier, précisément moins 46 688.25 €.

Cette diminution est liée à la baisse du virement à la section d'investissement (- 318 087.06 €) rendue possible par l'augmentation du total des recettes réelles d'investissement de l'exercice 2022 de 155.97 % (649 447 €)

		DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT	CREDITS PROPOSES	2 290 992.69 €	2 778 322.79 €
	RESTES A REALISER	81 066.18 €	87 115,00 €
	REPORT DE RESULTATS	493 378.92 €	
	TOTAL	2 865 437.79 €	2 865 437 79 €

En investissement, sont prévus 2 865 437.79 € de recettes et dépenses, en hausse de 3.13 % (86 950.92 €) par rapport au prévisionnel de 2021, compte tenu du programme d'investissements stable proposé.

	DEPENSES	RECETTES
BUDGET TOTAL	8 165 191.19 €	8 165 191.19 €

Le budget global communal est équilibré à 8 165 191.19 €, soit un prévisionnel en hausse de 40 262.67 € (+ 0.50 %), compte tenu de l'excédent de l'exercice 2021 à intégrer et les orientations budgétaires retenues lors du débat du 31 mars 2022.

BALANCE GENERALE DU BUDGET

La section de fonctionnement

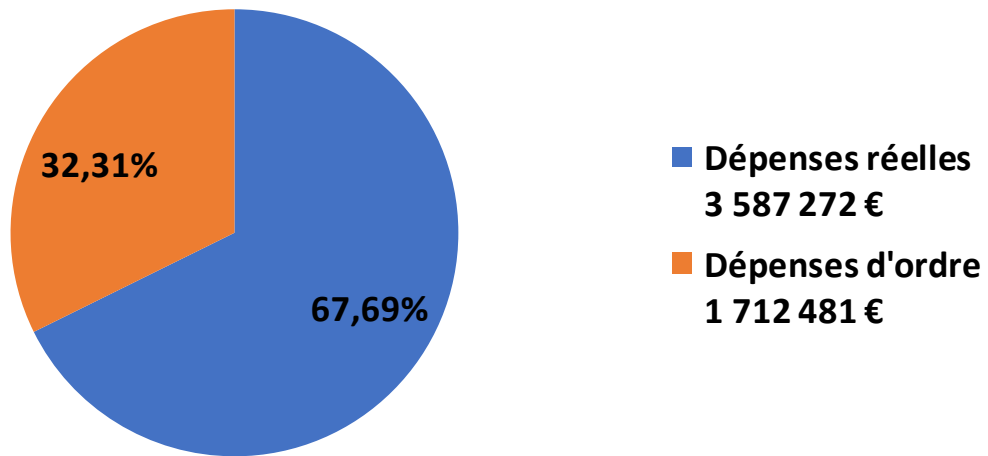
Les dépenses

DEPENSES REELLES (en euros)	2019	2020	Variation 2019/2020	2021	Variation 2020/2021	2022	Variation 2021/2022
Charges à caractère général (011)	907 024	908 024	+ 0,11 % (+1 000)	906 424	- 0.18 % (-1 600)	1 011 576	11.60 % (105 152)
Charges de personnel, frais assimilés (012)	2 005 180	2 062 180	+ 2,84 % (+ 57 000)	2 062 180	0	2 212 180	7.27 % (150 000)
Atténuation de produits (014)	0	0		0		0	0
Autres charges de gestion courante (65)	332 920	286 540	- 13,93 % (- 46 380)	250 240	- 12.67 % (- 36 300)	288 540	15.31 % (38 300)
Total des dépenses de gestion	3 245 124	3 256 744	+ 0,36 % (+ 11 620)	3 218 844	- 1.16 % (-37 900)	3 512 296	9.12% (293 452)
Charges financières (66) hors ICNE	59 837	54 443	-9,01 % (- 5 394)	49 048	-9.91 % (- 5 395)	43 654	-11% (-5 394)
ICNE (il s'agit d'intérêts rattachés d'un exercice à l'autre)	-583					7 524	100% (7 524)
Autres charges (67, 68)	1 600	1 600		1 600	0	9 462	491.38% (7 862)
Dépenses imprévues	172 899	196 818	+ 23 919 (+13.83 %)	66 849	+ 129 969 (-66.04 %)	14 337	-78.55% (-52 512)

TOTAL DES DEPENSES REELLES	3 478 877	3 509 605	+0.88 % (+30 728)	3 336 341	-4.94 % (-173 264)	3 587 272	7.52% (250 931)
Total hors dette	3 419 623	3 455 162	+1,04 % (+35 539)	3 287 293	-4.86 % (-167 869)	3 536 095	7.57% (248 802)

DEPENSES D'ORDRE (en euros)	2019	2020	Variation 2019/2020	2021	Variation 2020/2021	2022	Variation 2021/2022
Virement à la section d'investissement	1 443 352	1 135 802	- 21,31 % (-307 550)	1 907 095	+ 67.91 % (+771 293)	1 589 008	-16.68% (-318 087)
Dotations aux amortissements	236 311	222 902	-5,67 % (-13 409)	103 006	-53.79 % (-119 896)	123 473	19.87% (20 467)
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 679 663	1 358 704	-19.11 % (-320 959)	2 010 101	+47.94 % (+651 397)	1 712 481	-14.81% (-297 620)

Dépenses



FONCTIONNEMENT DEPENSES	2019	2020	Variation 2019/2020	2021	Variation 2020/2021	2022	Variation 2021/2022
TOTAL DES DEPENSES ORDRE ET REELLES	5 158 539	4 868 309	+5,67 % (- 290 230)	5 346 442	+9.82 % (478 133)	5 299 753	-0.87% (-46 689)

Les opérations d'ordre

Elles comprennent les amortissements pour 123 472.99 € et 1 589 008.11 € de virement à la section d'investissement. Ces dépenses d'ordre s'équilibrent avec les recettes d'ordre d'investissement. Les amortissements sont en hausse cette année, compte tenu de réintégrations de travaux.

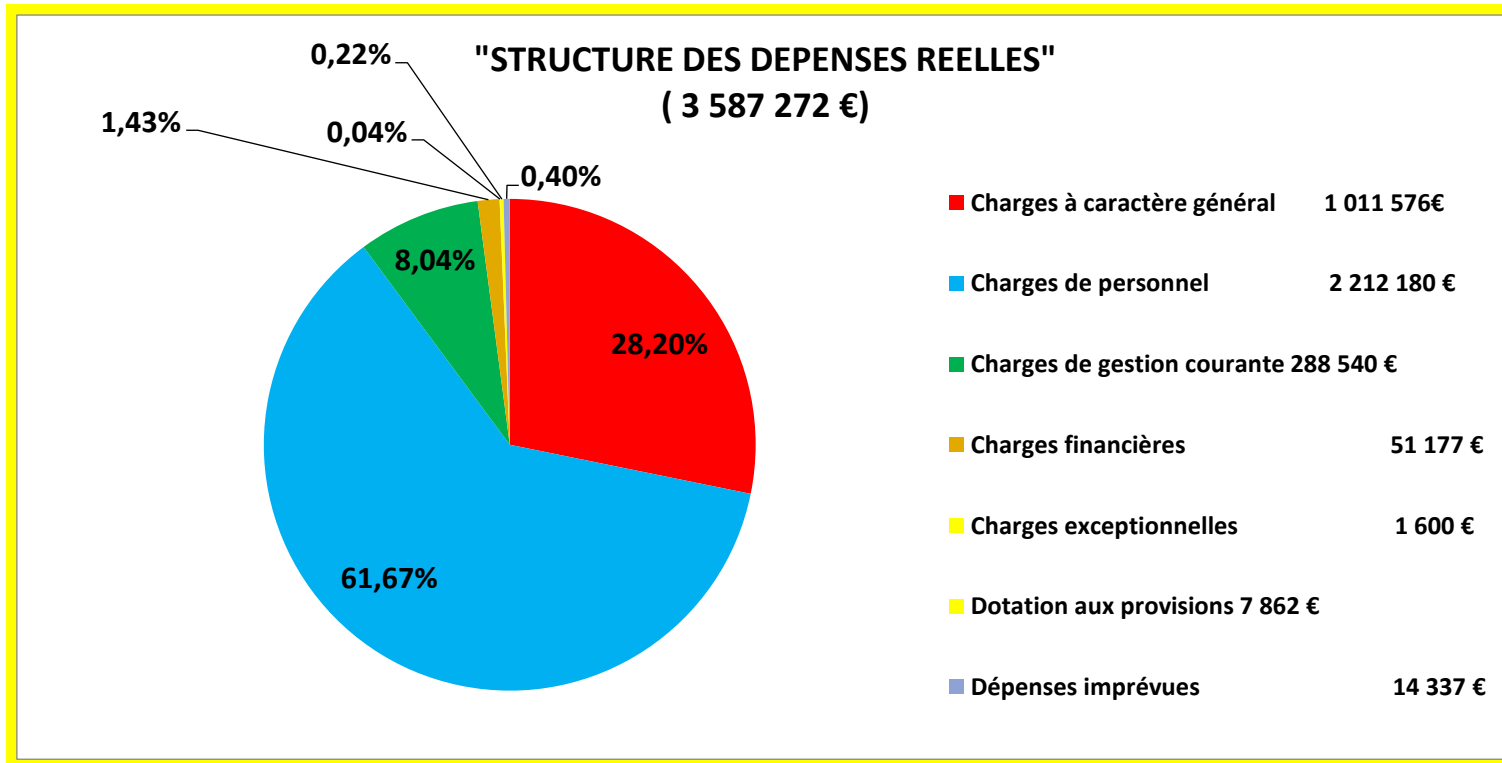
Les opérations d'ordre constituent l'autofinancement prévisionnel, c'est-à-dire l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de la commune et dont elle pourrait disposer pour couvrir ses besoins financiers. Elle mesure la capacité de cette dernière à financer sur ses propres ressources les besoins liés à son existence, tels que les investissements ou les remboursements de dettes.

Observations sur les évolutions des dépenses réelles :

La comparaison est faite par rapport au budget primitif 2021 tel qu'il a été voté l'an dernier, hors décisions modificatives qui ont pu être prises par la suite.

- **Charges à caractère général** : le prévisionnel est en augmentation compte tenu de prévisions difficiles concernant les fluides. Les dépenses scolaires ont aussi été intégrées au budget communal à compter de cette année. Le déploiement de la fibre et l'évolution des installations internet et téléphoniques sont aussi en augmentation, les contrats se chevauchant encore plusieurs mois.
- **Charges de personnel** : prévisionnel en hausse suite au recrutement des agents comptable, assistante comptable et secrétaire générale. Des avancements de grade sont prévus.
- **Autres charges de gestion courante** : les montants des subventions versées aux associations sont stables. Le montant de la subvention à la caisse des écoles a disparu, celui du CCAS a augmenté mais revient à un niveau normal après 2021 où l'excédent reporté avait permis une forte baisse.
- **Les charges financières** : ce sont les intérêts des emprunts réalisés pour la médiathèque et centre de loisirs, ainsi que le centre ancien, ainsi que l'emprunt réalisé en 2018.
- **Charges exceptionnelles** : en prévision d'éventuelles annulations de titres notamment. Une provision a également été prévue pour créances douteuses d'un montant 7 862 euros. C'est une nouvelle obligation qui sera inscrite maintenant chaque année.

Les dépenses réelles prévisionnelles augmentent de 7.52 %. Les crédits ouverts sont serrés, et il faudra rester vigilant tout au long de l'exercice, afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de manque.



Les recettes

RECETTES REELLES	2019	2020	Variation 2019/2020	2021	Variation 2020/2021	2022	Variation 2021/2022
Atténuation de charges (013)	50 000	50 000	0	50 000	0	54 500	9%
Produits des services, du domaine (70)	307 314	292 314	-4.88 %	292 314	0	290 380	-0.66%
Impôts et taxes (73), dont :	1 876 299	1 888 125	+ 0.63 %	1 971 458	+ 4.41 %	2 075 252	5.26%
Contributions directes	1 239 312	1 248 008	+ 0.70 %	1 331 341	+ 6.68 %	1 395 135	4.79%
Fiscalité reversée	344 017	347 041	+ 0.88 %	347 041	0	347 041	0
FNGIR	137 970	138 076	+ 0.08 %	138 076	0	138 076	0
Droits de mutation	80 000	80 000	0	80 000	0	120 000	50%
Dotations et participations (74), dont :	770 009	780 826	+ 1.40 %	725 413	+ 7.10 %	719 526	-0.81%
DGF	390 000	365 333	- 6.32 %	344 971	- 5.57 %	322 751	-6.44%
FDPTP	60 000	60 000	0	60 000	0	60 000	0
Autres organismes (7478)	50 000	50 000	0	50 000	0	50 000	0
Autres recettes (75, 76, 77, 78)	68 074	66 074	- 2.94 %	66 074	0	54 791	-17.08%
TOTAL DES RECETTES REELLES	3 071 696	3 077 338	+ 0.18 %	3 105 258	+0.91 %	3 194 649	2.88%
Recettes d'ordre	110 386	110 386	0	0	0	0	0
TOTAL DES RECETTES	3 182 081	3 187 724	+ 0.18 %	3 105 258	- 2.59 %	3 194 649	2.88%
EXCEDENT REPORTE	1 976 458	1 680 585	4 14.97 %	2 241 183	+ 33.36 %	2 105 105	-6.07%
TOTAL DES RECETTES CUMULEES	5 158 539	4 868 309	5 5.63 %	5 346 442	+ 9.82 %	5 299 753	-0.87%

Observations sur les évolutions :

- **Produits des services** : les prévisions de 2021 ont été reconduites.

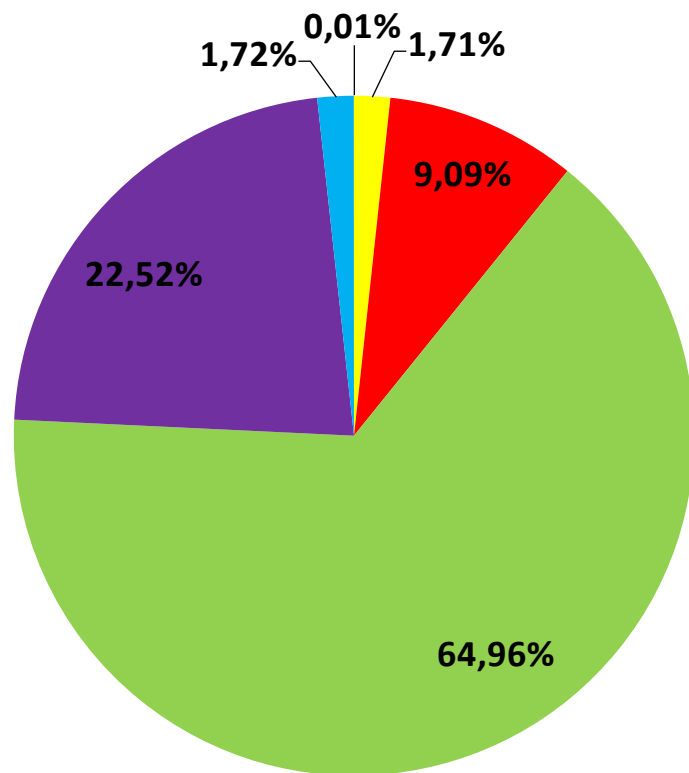
- **Impôts et taxes** :
 - les contributions directes : il est prévu une augmentation du produit de 103 794 €. Cette hausse attendue de produit comble notamment la baisse de la DGF attendue, à condition que les bases prévisionnelles d'imposition annoncées soient celles définitives.
 - l'attribution de compensation versée par la CCPIF est stable conformément au protocole financier conclu lors de la fusion des intercommunalités.
 - les recettes liées à la taxe sur la consommation finale d'électricité ont été reconduites, alors que la taxe additionnelle aux droits de mutations a été revalorisée. Leur montant n'est pas connu lors de l'élaboration du budget.

- **Dotations et participations** :
 - la dotation forfaitaire a été réduite à 322 751 €, alors que la dotation de solidarité rurale reste stable à 170 820 €.
 - le FDTP (fonds départemental de taxe professionnelle) : les crédits sont reconduits, car le département n'a pas communiqué sur le montant attribué, donc le choix a été d'être prudent.

- **Autres produits de gestion courante** :

Les recettes attendues des loyers ont été baissées, tous les logements et autres locaux sont occupés, mais la cession du terrain d'exploitation du camping est imminente.

STRUCTURE DES RECETTES REELLES



■ Atténuation des charges
(remboursement)
54 500 €

■ Produits des services
290 380 €

■ Impôts et taxes
2 075 252 €

■ Dotations subventions et
participations
719 526 €

■ Revenus des locations
54 791 €

■ Produits exceptionnels
200 €

La section d'investissement

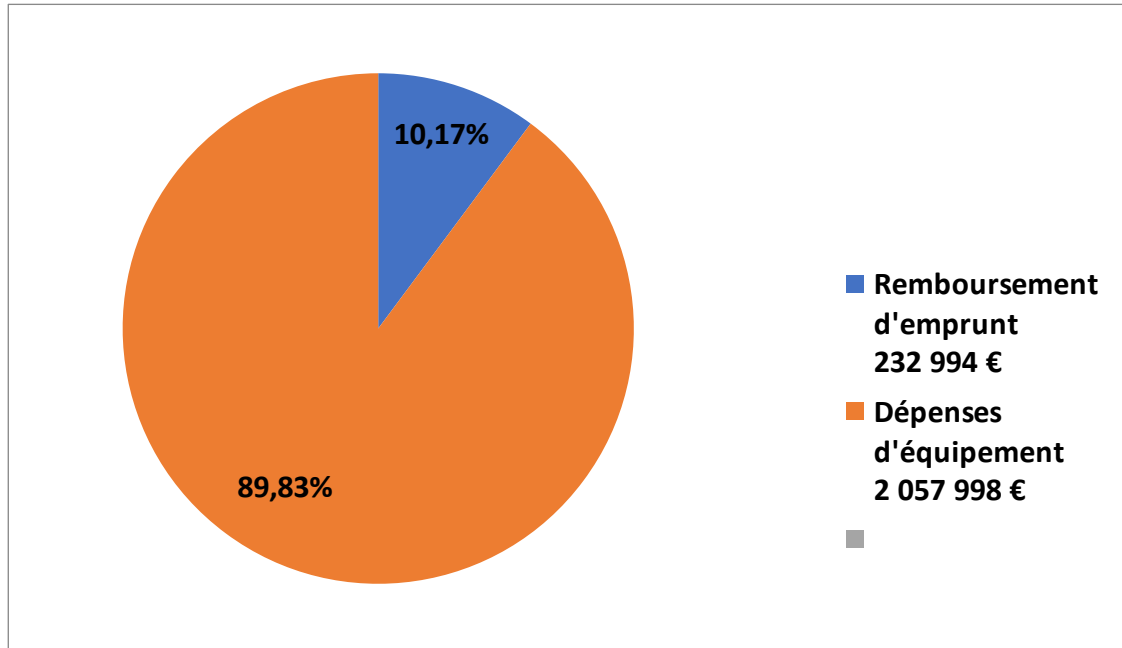
Les dépenses

DEPENSES REELLES	2019	2020	2021	2022
Remboursement d'emprunts (16)	232 994	232 994	232 994	232 994
Dépenses imprévues	98 072	80 000	140 000	0
Dépenses d'équipement brut	1 622 533	1 202 700	1 935 106	2 057 998
TOTAL DEPENSES REELLES	1 953 599	1 515 694	2 308 101	2 290 993
Restes à Réaliser (RAR)	1 292 654	133 197	17 776	81 066
TOTAL DEPENSES RELLES RAR INCLUS	3 246 253	1 648 891	2 325 876	2 865 438
Dépenses d'ordre	110 386	110 386	0	0
Déficit antérieur		648 037	452 611	493 379
TOTAL DES DEPENSES CUMULEES	3 356 639	2 407 314	2 778 487	2 865 438

Nota : les graphiques incluent les RAR.

STRUCTURE DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

(2 290 993 €)



Les dépenses d'équipement (hors restes à réaliser) se ventilent comme suit :

Opération	Désignation	Objet	Montant TTC
107	Urbanisme	Médialex	881.78 €
108	Acquisition mobilier	Mobilier de bureau extension mairie	14 251.68 €
116	Travaux dans les écoles	Etalement, charpente, couverture et réfection plafond suspendu Paul Eluard maternelle, visiophones Paul Eluard élémentaire, travaux de toiture Paul Eluard élémentaire, chemin stabilisé Paul Eluard maternelle	229 988.70 €
125	Acquisition matériel de transport	Véhicule ASVP	30 000.00 €
137	Cimetière	Déplacement monument aux morts, relevé tombes et réaménagement	71 154.00 €
138	Réaménagement mairie	Matériel informatique et PCS, installation serrures, mobilier	46 980.42 €
149	Acquisitions foncières		204 000.00 €
150	Salle des fêtes	Installation serrures bâtiments, fourniture et pose menuiserie, radiateurs	22 519.81 €
155	Centre technique municipal	Fourniture quincaillerie et de travaux bâtiments	10 800.00 €
159	Centre de loisirs	Extension acrobranche, sols à reprendre, aménagement accès et extincteurs	30 512.90 €
160	Acquisition matériel espaces verts	Aire de jeux, fournitures espaces verts	54 800.00 €
162	Réfection et aménagement de voirie	Aménagement quai bus, protection passage piétons, fermeture voie Jean Moulin, panneaux numériques, poteaux incendie, défibrillateurs et mobilier urbain	278 578.74 €
163	Restaurant scolaire	Appareil et matériel, portes coupe-feu	43 600.00 €
169	Cabinet médical	Alarme	6 000.00 €

170	Bâtiment communal de logements	Divers	4 750.00 €
171	Petites villes de demain	Etudes	20 000.00 €
173	Vidéo protection	Parc caméras	140 000.00 €
174	Enfouissement de réseaux, EP	Enfouissement de réseaux, EP	699 180.85 €
175	Maison des associations	Aménagement	150 000.00 €
		TOTAL	2 057 998.48 €

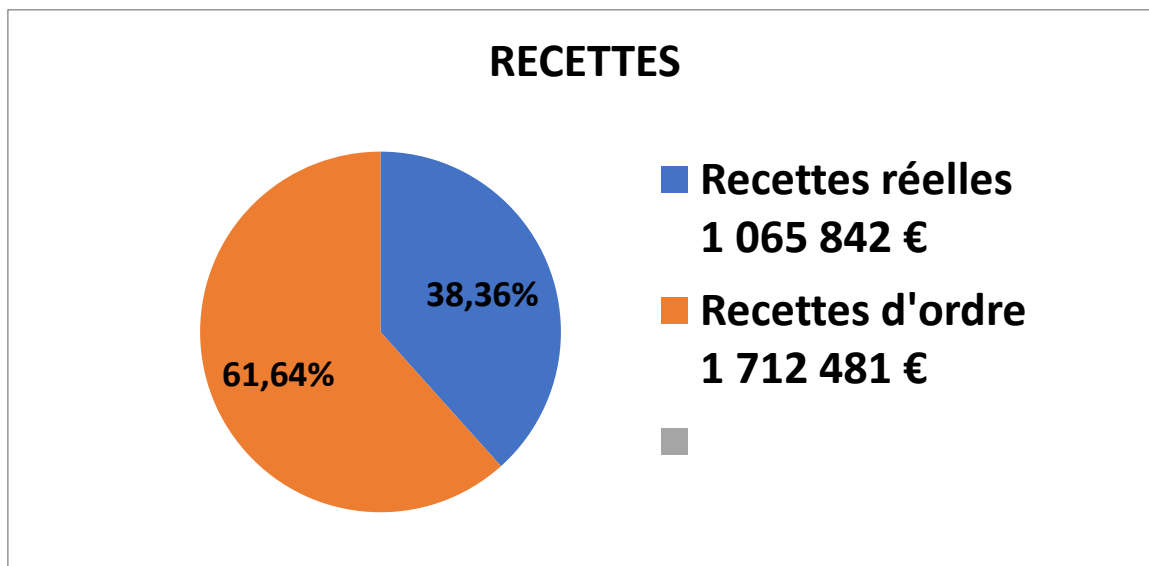
Les dépenses restant à réaliser

Pour mémoire les restes à réaliser d'un montant de 81 066.18 € sont répartis comme suit :

OPERATION 108 Acquisition matériel administration	607.99 €
OPERATION 116 Travaux dans les écoles	5 133.00 €
OPERATION 138 Mairie	68 296.91 €
OPERATION 160 Espaces verts	4 680.00 €
OPERATION 162 Réfection et aménagement de voirie	2 348.28 €

Les recettes

RECETTES REELLES	2019	2020	2021	2022
Dotation, fonds divers et réserves (10), dont :	107 205	267 376	298 000	108 685
<i>FCTVA – 10222</i>	89 640	267 376	298 000	58 685
<i>Taxe d'aménagement – 10226</i>	17 565	0	0	50 000
Affectation réelle * (1068)	252 836	279 410	118 395	487 330
Subventions d'investissement (13)	277 117	0	0	469 827
Emprunts et dettes assimilées (16)		0	0	0
Autres recettes		0	0	0
TOTAL DES RECETTES REELLES	637 159	546 786	416 395	1 065 842
Restes à réaliser (RAR)	699 896	501 824	351 991	87 115
TOTAL DES RECETTES REELLES RAR INCLUS	1 444 259	1 048 610	768 386	1 152 957
RECETTES D'ORDRE				
Virement de la section de fonctionnement	1 443 352	1 135 802	1 907 095	1 589 008
Amortissement	236 311	222 902	103 006	123 473
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 679 663	1 358 704	2 010 101	1 712 481
Excédent antérieur	339 921	0	0	0
TOTAL DES RECETTES CUMULEES	3 356 638	2 407 314	2 778 487	2 865 438



Les recettes réelles sont en hausse par rapport à celles de l’an dernier, car des demandes de subventions ont été notifiées et certains projets d’investissement ne seront réalisés qu’en cas d’acceptation de subventions actuellement à l’étude par nos partenaires. Le FCTVA a nettement baissé, car il est basé sur les travaux d’investissement de 2021, en nette baisse ; pour mémoire, le FCTVA (fonds de compensation de la TVA) est une dotation versée aux collectivités territoriales et à leurs groupements destinée à assurer une compensation, à un taux forfaitaire, de la charge de TVA qu’ils supportent sur leurs dépenses réelles d’investissement.

La recette restant à réaliser

Pour mémoire les restes à réaliser d'un montant de 87 115 € sont répartis comme suit :

OPERATION 167 Travaux rue du Général Leclerc	87 115.00 €
---	--------------------